



AFUL 1

BULLETIN D'INFORMATION

EDITO

L'AFUL a le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Jean-François Bertucat, membre du comité syndical depuis de nombreuses années, des suites d'une longue maladie.

Vous trouverez dans ce bulletin les principales activités du comité syndical pour le 1er semestre 2008, ainsi que quelques rappels au règlement et conseils pratiques.

Les membres du comité syndical passent durant ce mois de juin dans la résidence afin de vérifier le bon entretien des maisons ainsi que leur conformité au cahier des charge que chaque propriétaire à signer chez le notaire, lors de l'achat de son bien.

Pour rappel, lors de l'acquisition du bien, chaque résident adhère au règlement de l'AFUL 1. L'article huit de notre règlement (page 29) précise les règles d'adhésions. Le conseil syndical, remercie tous les résidents de respecter ce règlement. Merci de tenir compte des remarques éventuelles.

FINANCES

10 propriétaires n'ont pas encore réglé leurs charges pour l'année 2008. Il manque également un règlement pour l'année 2007. Nous vous rappelons que le règlement des charges doit être déposé dans la boîte aux lettres de l'AFUL 1, située 22 rue de Laon.

VOIRIE ET RESEAUX DIVERS

VITESSE:

N'oubliez pas que la vitesse est limitée à **30 Km/h** dans la résidence.

STATIONNEMENT:

Face aux problèmes de stationnement récurrents, nous vous demandons d'utiliser au mieux garages et sous-sols (comme cela est souvent le cas en hiver) et ceci afin de libérer des places pour les invités et éviter les stationnements illicites sur les pelouses communes. Nous rappelons également que les non résidents (hors visiteurs) ont interdiction de se garer dans la résidence, comme cela arrive régulièrement.

TELEVISION

Pour tout problème contacter Monsieur Varrache au 01.30.69.00.97. Nous rappelons que la gestion des décodeurs Canalsat est désormais assurée par LTE.

Voici le tableau des chaînes de télévision reçues par la résidence:

Chaînes analogiques hertziennes:

TF1, France, France 3, CANAL+, France 5 ARTE, M6.

Chaînes analogiques Satellites:

TV5 (Fr), TVE (Espagne), EUROSPORT (GB), BBC WORLD (GB), CNN (USA), RTL (All), Super RTL (All), Euronews (GB), TRAVEL (GB), VIVA (musique) et La Chaîne Parlementaire.

Chaînes Satellites Numériques et Canal Sat Numérique:

Tous les bouquets de Canal Sat. Numérique (+ de 100 chaînes). Sur abonnement.

Chaînes numériques hertziennes, TNT:

TF1, France 2, France 3, France 5, M6, Direct 8, TMC, NT1, France 4, W9, NRJ12, Europe2 TV, France 5, Arte, La Chaîne Parlementaire, Gulli, Paris Première.